

LE XI^e COLLOQUE JURIDIQUE SUR LES CONDITIONS DU RÈGLEMENT PACIFIQUE DU PROBLÈME VIETNAMIEN

Le XI^e Colloque juridique renouait avec une déjà longue tradition qui consiste à faire se confronter les divers courants de gauche autour d'un problème prédominant de l'actualité. Il s'agissait, cette fois, de la guerre du Viet-nam dont on parle beaucoup, sans toujours connaître bien tous les éléments. A ce titre, le Colloque a fourni de nombreux renseignements qui n'intéressent pas seulement les spécialistes.

Il reste cependant que l'essentiel de la dernière rencontre a vu s'opposer deux thèses qui, tout à la fois, résument les données principales de la guerre du Viet-nam et celles des divergences de la gauche en matière de politique internationale. La première conception se voulait exclusivement d'ordre juridique et, en quelque sorte, désirait laisser de côté l'approche politique du conflit vietnamien pour ne s'attacher qu'à d'éventuelles conditions de règlement pacifique. L'autre conception, qui était celle entre autres des représentants du P.S.U., considérait à l'évidence qu'aucune discussion n'était possible sur le dénouement du drame vietnamien si l'on ne mettait, sinon l'accent sur les responsabilités écrasantes des U.S.A., du moins sur la condamnation nette de l'agression américaine, dont G. Martinet devait noter le caractère de banc d'essai.

On soulignera qu'à cette divergence s'en ajoutait une autre aussi grave, puisque, pour les tenants de la priorité juridique, il était fait allusion à une prétendue « symétrie » entre

l'intervention des U.S.A. et celle du Nord-Viet-nam au Sud. A partir de ce point de départ, l'on pouvait douter que les points de vue se rapprochent, hypothèse d'échec qui, à tous égards, pouvait être lourde de conséquences.

L'intérêt profond du Colloque a précisément résidé dans le fait que ces divergences ont été profondément comblées, sinon pour déboucher sur une identité de points de vue, du moins pour les rapprocher sérieusement, les représentants de la F.G.D.S. abandonnant peu à peu leurs conceptions initiales. Dans ce long travail de rapprochement, on peut percevoir une méthode de discussion, certes souvent âpre et tendue, mais, au bout du compte, assez fertile et dont on ne doit pas sous-estimer le précédent.

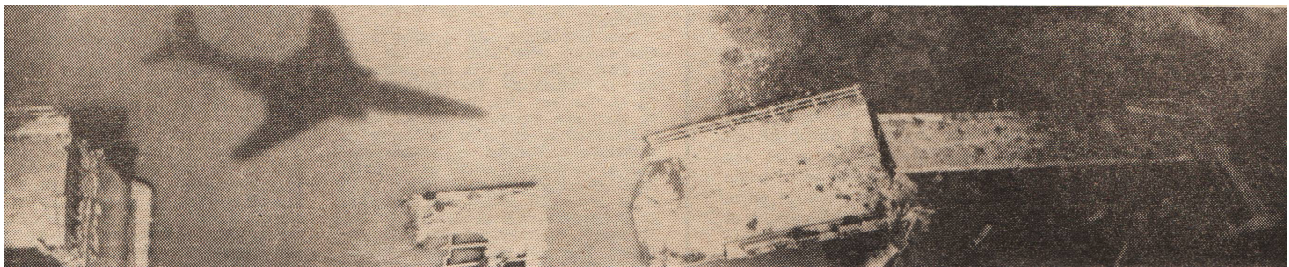
Ici on doit mentionner le rôle capital des interventions de M. J. Lacouture qui, à travers de multiples références historiques, sut démontrer l'inanité des thèses de la symétrie. Dans le même sens, l'intervention de P. Mendès France mit l'accent sur la nécessité de régler l'ensemble des problèmes du Sud-Est asiatique dans le cadre de la neutralisation de la région.

On aboutit ainsi à une position commune fort éloignée des points de départ : les responsabilités américaines étaient nettement dénoncées, le caractère national de la révolution au Sud-Viet-nam, l'authenticité du F.N.L., la dénonciation des méthodes de guerre américaines, autant de

vérités qui étaient mises en évidence. Il reste que le texte final évoque la nécessité, en cas d'armistice, d'un éventuel repli des forces du Nord-Viet-nam qui pourraient se trouver au Sud. Se référant non à la légitimité de cette présence, mais à une condition technique de la négociation, on peut admettre cette clause sous la réserve expresse qu'il ne s'agit pas, par une voie détournée, de réintroduire la notion de similitude entre Américains et Nord-Vietnamiens. C'est cette équivoque qui motiva les explications de vote de G. Martinet au nom du P.S.U., de F. Billoux au nom du P.C.F., de Jean

Terrel pour l'U.N.E.F. et de Schaeffer pour la C.G.T.

Le Colloque sur le Viet-nam marque un progrès dans le rapprochement des thèses des partis et organisations de gauche sur le thème de la politique étrangère ; ce rapprochement, en outre, s'opère sur la base des principes de nos conceptions. On ne saurait que s'en féliciter, à condition bien entendu que le processus soit poursuivi plus avant et ne soit, en tout état de cause, pas remis en question sous des prétextes qu'il n'est pas difficile d'imaginer.



On détruit toujours des ponts sans penser jamais aux replis.

(Photo A.F.P.)

Pierre Mendès France propose un règlement global des problèmes du Sud -Est asiatique

« **I**L ne serait pas réaliste de prétendre obtenir la neutralisation du Viet-nam, et même celle de l'ensemble de la péninsule indochinoise, si l'on ignore en même temps les conflits du même genre — quoique de forme différente — qui sévissent dans tout le Sud-Est asiatique. Le Viet-nam n'est qu'un îlot, un aspect particulier d'un conflit plus large. Il faut tenir compte du contexte politique international pour la recherche d'une solution.

« Il y a un phénomène de méfiance fondamentale qui, de part et d'autre, empêche les responsables de faire <front> sur les affirmations de l'adversaire. (...) Ce phénomène a toujours provoqué dans le passé des situations dramatiques. C'est à lui, aujourd'hui, que nous nous heurtons. Et pourtant, c'est à cela qu'il faut trouver une

réponse et un commencement de solution.

« Il ne s'agit pas de rechercher les responsabilités des uns ou des autres. On constate un état de fait politique qui est fondé sur cette méfiance réciproque.

« Nous commettrions une erreur politique si nous pensions qu'un arrangement limité au Viet-nam suffirait. Le règlement du problème suppose un accord des grandes puissances et de la Chine et des Etats-Unis. Il faudra bien qu'intervienne un jour cette grande confrontation entre la Chine et les Etats-Unis pour que la paix soit établie non seulement au Viet-nam, mais dans tout le Sud-Est asiatique.

« Tant que ces forces continueront de s'y affronter, il n'y aura pas de règlement possible. Le concept de neutralisation n'a de sens que s'il est étendu à tout le Sud-Est

asiatique et si les deux grands, Etats-Unis et Chine, sont assurés que personne n'entreprendra rien contre eux.

« D'autre part, un accord très large sur l'équilibre dans tout le Sud-Est asiatique aurait l'avantage de régler le problème de Formose. Une formule de neutralisation régionale permettrait d'envisager le retour de Formose à la Chine continentale, à la condition que des accords militaires soient conclus qui dissiperaient l'inquiétude des

Etats-Unis.

« Dans ce règlement, il faudrait prendre des dispositions économiques pour que les Etats les plus riches s'accordent pour fournir une aide multilatérale à ces pays en vue de leur redressement.

« Un pareil arrangement répondrait au besoin désespéré de paix de tous ces peuples. Il répondrait aussi à l'aspiration, à la soif de paix qui existent partout dans notre monde angoissé. »

Explication de vote de Gilles Martinet

Une discussion très franche et très ouverte s'est déroulée à ce colloque. Elle pouvait aboutir à un constat de divergences. Elle pouvait aussi être conclue par un texte nègre-blanc où chacun aurait pris ce qu'il aurait voulu. Ce n'est heureusement pas le cas de la motion qui nous est présentée.

Il est évident, comme l'a rappelé le professeur Pinto, que chacun a fait des concessions et que, par exemple, ce texte ne répond pas sur tous les points aux positions qui ont été à maintes reprises défendues par le P.S.U. sur la base d'une politique de solidarité avec le peuple vietnamien et de désengagement à l'égard des blocs militaires.

Mais sur l'essentiel — sur les causes de la guerre comme sur les moyens d'y mettre fin — les difficultés ont été surmontées et elles l'ont été dans le bon sens.

Nous ne pouvons qu'être reconnaissants aux juristes qui ont pris l'initiative de cette rencontre d'avoir fourni la preuve que la gauche française n'a pas à redouter une discussion qui porterait sur le fond des problèmes qu'elle doit affronter.

A ceux qui s'interrogent sur la possibilité d'aboutir à un accord sur un programme, ce colloque a apporté une réponse très claire et très positive. C'est là un événement politique dont je tenais à souligner...

Explication de vote de Jean Terrel

Président de l'U.N.E.F.

Je ne peux que me féliciter que des personnalités venues d'horizons divers viennent ici rechercher ensemble les conditions de la paix au Viet-nam. Nous ne nous intéressons pas au Viet-nam parce que c'est un thème intéressant dans la conjoncture intérieure de la France, ou parce qu'il nous permettrait de politiser le milieu étudiant, mais parce que là-bas un peuple souffre et lutte pour son indépendance nationale. Dès lors, le sens de notre action doit être clair : il faut que les étudiants, il faut que les travailleurs, il faut que les démocrates de France se rassemblent

pour ensemble apporter leur soutien politique à un peuple menant un juste combat — non d'ailleurs par antimécanisme. La France, pour sa part, est responsable de la situation présente. Là-bas, aux U.S.A., dans des conditions souvent très difficiles, des hommes et des femmes se lèvent pour que cesse l'agression. Ce qui est en question, c'est le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et cette lutte nous concerne tous. Si nous intervenons dans la bataille pour la paix, ce n'est pas simplement par horreur devant les crimes de guerre perpétrés au Viet-nam,

c'est parce que nous comprenons l'enjeu mondial d'une lutte qui s'est menée aussi à Cuba, en Algérie ou en Amérique latine.

Si nos yeux sont fixés sur le Vietnam, c'est qu'il est le point névralgique du combat des peuples contre l'oppression et l'exploitation.

Dès lors, l'unité à laquelle nous appelons doit être fondée sur des bases politiques non équivoques.

1. — Nous refusons d'abord d'être neutres dans le conflit. Il ne sert à rien de lutter pour la paix quand on laisse croire qu'il n'y a ni agresseur ni agressé. C'est l'impartialité qui est ici partielle, qui laisse croire à un engrenage de la violence dû au hasard, alors que nous connaissons fort bien les causes de la situation actuelle.

2. — Il nous semble dès lors inefficace de faire comme si les responsabilités étaient partagées, de nous adresser à chaque camp pour lui prêcher la conciliation. Notre grande honte à tous serait de refuser l'aide politique de soutien à un peuple qui lutte pour son indépendance.

Ces deux principes expliquent les conditions que nous voyons à un règlement pacifique du problème vietnamien :

— arrêt définitif et inconditionnel des bombardements en R.D.V. ;

— retrait des troupes et armements américains du Sud-Viet-nam ;
respect des accords de Genève ;

— reconnaissance au peuple vietnamien, dont le F.N.L. est le seul représentant authentique, du droit de régler lui-même ses propres affaires.

Et ces conditions ne sont pas simplement celles pour lesquelles se battent les étudiants français. Vingt-trois délégations d'étudiants étrangers les ont, avec nous, exigées à l'occasion d'un récent festival.

On nous dira que ce n'est pas là faciliter la cause de la paix. Mais pour lutter pour la paix, il faut désigner clairement les mécanismes de la guerre. Voilà le vrai chemin de la paix.

La position du colloque nous semble marquer un pas important vers la nécessaire unité dans une lutte pour la paix. A condition toutefois qu'il n'y ait aucune équivoque sur les bases d'une telle lutte. A cette occasion, nous émettons quelques réserves sur certaines formules ambiguës du texte. Mais nous sommes conscients du progrès qu'il marque dans la nécessaire définition d'une politique commune.